Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro FPIR, veuillez visiter :
bacprofpir.fr/annales-sujets-et-corriges

Prévention-Santé-Environnement (PSE)

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-PSE** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Santé et rythmes de vie (4 questions) **Page 3**

2. Analyse d’une situation de travail et prévention des risques (5 questions) **Page 5**

3. Actions de prévention et protection de l’environnement (3 questions) **Page 8**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprofpir.fr/assets/annales/bac-pro-fpir/Santé, sécurité au travail, ergonomie, environnement/2026/Bac Pro FPIR - Santé, sécurité au travail, ergonomie, environnement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Santé et rythmes de vie

Dans une imprimerie et un atelier de routage, un salarié a dormi six heures avant sa prise de poste. Les ressources donnent un repère de durée de sommeil et ses effets possibles, à relier à la vigilance et à la sécurité près d'une chaîne de mise sous pli.

Partie 1

Question 1.1. À partir du repère de durée de sommeil indiqué dans le DT 1, déterminez le déficit de sommeil du salarié pour cette nuit et présentez votre calcul.

Le DT 1 conseille au moins 7 heures de sommeil par nuit. Le salarié en a dormi 6. Le déficit par rapport au repère conseillé est donc : 7 - 6 = 1 heure. Il lui a manqué une heure pour atteindre la durée minimale conseillée cette nuit. Ce calcul concerne cette nuit seulement et ne permet pas de conclure à un manque de sommeil habituel.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Déficit cette nuit : 1 heure par rapport aux 7 heures conseillées.

Question 1.2. Relevez deux effets possibles du manque de sommeil sur la santé ou la vigilance, parmi ceux présentés dans le DT 1.

Le DT 1 cite plusieurs effets possibles d'un sommeil insuffisant. Deux réponses possibles sont :

- la fatigue ;
- la baisse de l'attention.

Ces deux effets figurent explicitement dans le document et peuvent gêner la vigilance au travail. Le ralentissement des réactions est également une réponse valable, mais il n'est pas nécessaire de citer les trois effets pour répondre à la question.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Deux effets possibles : fatigue et baisse de l'attention.

Question 1.3. Expliquez en quoi une baisse de vigilance peut augmenter le risque d'accident lors de l'utilisation de la chaîne de mise sous pli.

La chaîne de mise sous pli comporte des éléments mobiles en fonctionnement. Si l'opérateur manque de vigilance, il peut moins bien repérer un danger, commettre une erreur de manipulation ou réagir trop lentement. Il risque alors un contact avec un élément mobile et une blessure. Le bruit gênant les échanges à proximité peut aussi rendre plus difficile la perception d'une alerte ou d'une consigne.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Une attention réduite et des réactions ralenties peuvent provoquer une erreur ou un contact dangereux avec les éléments mobiles.

Question 1.4. Proposez une habitude de vie permettant de favoriser un sommeil suffisant et régulier.

Habitude proposée : se coucher et se lever à heures régulières. Le salarié peut prévoir son heure de coucher en fonction de sa prise de poste, afin de disposer d'au moins 7 heures de sommeil. Des horaires réguliers favorisent un rythme de sommeil stable et aident à arriver au travail plus reposé. Cette habitude répond au repère de durée indiqué dans le DT 1.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Se coucher et se lever à heures régulières, en prévoyant au moins 7 heures de sommeil avant la prise de poste.

2. Analyse d’une situation de travail et prévention des risques

Un opérateur prélève des rames de papier sur une palette au sol et les transporte jusqu’à la chaîne de mise sous pli. Les documents décrivent les conditions de manutention, les dangers présents dans l’atelier et les consignes de sécurité d’un produit de nettoyage.

Partie 2

Question 2.1. À partir de la situation décrite dans le DT 1, identifiez deux dangers ou contraintes auxquels l’opérateur est exposé et indiquez, pour chacun, un dommage possible.

Le DT 1 décrit plusieurs contraintes. Deux expositions et leurs conséquences possibles sont :

Danger ou contrainte	Dommage possible
Saisir au sol une rame de 12 kg en se penchant, et répéter le geste	Douleur ou lésion du dos
Éléments mobiles de la chaîne en fonctionnement	Coincement ou blessure à la main

Le bruit qui gêne les échanges constitue aussi une contrainte : il peut entraîner une mauvaise compréhension des consignes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Manutention penchée et répétée : douleur ou lésion du dos. Éléments mobiles : coincement ou blessure à la main.

Question 2.2. Complétez le tableau du DR 1 pour analyser la manutention des rames de papier. Indiquez la situation dangereuse, l’événement dangereux et un dommage possible.

Sur le DR 1, distinguer les trois étapes de l’analyse : la situation dangereuse décrit l’exposition, l’événement dangereux ce qui pourrait se produire, et le dommage l’atteinte à la santé. Ici, l’opérateur prend une rame de 12 kg au sol et répète cette manutention 20 fois.

1. **Situation dangereuse :** se pencher pour saisir et transporter la rame, de façon répétée.
2. **Événement dangereux :** effort excessif ou faux mouvement au soulèvement.
3. **Dommage possible :** douleur ou lésion dorsale.

DR 1 complété : analyse de la manutention

Situation de travail	Situation dangereuse	Événement dangereux	Dommage possible
Prélèvement et transport d’une rame de papier de 12 kg depuis une palette au sol, répété 20 fois.	Dos fléchi, 12 kg, 20 prises	Faux mouvement à la prise	Lésion dorsale

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Exposition : manutention répétée, dos penché. Événement : effort excessif ou faux mouvement. Dommage : douleur ou lésion dorsale.

Question 2.3. Proposez deux mesures de prévention permettant de réduire le risque lié à la manutention des rames. Justifiez chacune en précisant si elle agit sur la situation de travail, l'organisation ou l'opérateur.

Le chariot est disponible et le passage entre la palette et la machine est dégagé. Deux mesures peuvent donc réduire les efforts et les sollicitations répétées du dos :

1. **Situation de travail :** utiliser le chariot pour déplacer les rames au lieu de les porter sur environ 8 mètres.
2. **Organisation :** répartir les prélèvements entre les membres de l'équipe ou alterner les tâches, afin de limiter les manutentions répétées par un même opérateur.

Ces mesures agissent sur le déplacement de la charge et sur la fréquence d'exposition.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Utiliser le chariot disponible et organiser une rotation des tâches pour réduire le port de charges et les répétitions.

Question 2.4. Le produit de nettoyage est utilisé au poste de nettoyage des rouleaux. À partir du DT 2, indiquez deux précautions à respecter pendant son utilisation.

Le DT 2 indique que le nettoyant porte une étiquette de danger. Avant et pendant son utilisation, il faut respecter les précautions indiquées sur cette étiquette et limiter l'exposition au produit :

- Consulter l'étiquette et porter les équipements de protection qu'elle indique.
- Utiliser le produit dans une zone ventilée et éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Ne pas mélanger le nettoyant avec un autre produit. Refermer le contenant après usage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Lire l'étiquette et porter les protections indiquées ; utiliser le produit en zone ventilée et éviter le contact avec la peau et les yeux.

Question 2.5. Un opérateur constate une fuite de produit de nettoyage. En vous appuyant sur le DT 2, indiquez les deux premières actions à réaliser.

En cas de fuite, la première priorité est d'éloigner les personnes et d'empêcher leur accès à la zone. Ensuite, il faut prévenir le responsable et suivre la procédure de l'entreprise. Ces consignes protègent les personnes sans exposer l'opérateur au produit chimique.

1. Éloigner les personnes de la zone et en empêcher l’accès.
2. Prévenir le responsable et appliquer la procédure de l’entreprise.

Ne pas toucher ni nettoyer le produit sans formation, équipement adapté et consigne du responsable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 1. Éloigner les personnes et empêcher l’accès. 2. Prévenir le responsable et appliquer la procédure de l’entreprise.

3. Actions de prévention et protection de l’environnement

À la fin d’une production, l’équipe doit remettre la zone en état, réagir à un accident et trier les déchets selon les filières de l’entreprise. Les candidats proposent aussi des actions environnementales autres que le simple tri des déchets.

Partie 3

Question 3.1. Un collègue se coupe la main avec une feuille pendant le rangement et présente un saignement important. Indiquez, dans l’ordre, deux actions à réaliser pour protéger la victime et alerter les secours internes ou externes. Ne réalisez pas de geste de soin direct sur la plaie.

1. Sécuriser la zone et protéger la victime et les personnes présentes, sans toucher la plaie.
2. Alerter immédiatement le secouriste ou le responsable. Si nécessaire, appeler le 15 ou le 112 et suivre les consignes des secours.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Sécuriser la zone et protéger la victime, puis alerter le secouriste ou le responsable et, si nécessaire, appeler le 15 ou le 112.

Question 3.2. À partir du DT 1, associez chaque déchet cité à la filière de tri adaptée : chutes de papier propres, emballage souillé par le produit de nettoyage et contenant vide de produit portant une étiquette de danger.

Déchet	Filière adaptée
Chutes de papier propres	Bac de recyclage du papier
Emballage souillé par le produit de nettoyage	Contenant réservé aux déchets dangereux
Contenant vide portant une étiquette de danger	Contenant réservé aux déchets dangereux

Les déchets souillés et les contenants portant une étiquette de danger vont dans la filière des déchets dangereux.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Papier propre : bac de recyclage du papier. Emballage souillé et contenant étiqueté dangereux : contenant réservé aux déchets dangereux.

Question 3.3. Proposez deux actions concrètes permettant de réduire les impacts environnementaux de l’atelier pendant cette production. Chaque proposition doit être différente du simple tri des déchets et être justifiée.

Pour limiter les impacts environnementaux sans se limiter au tri :

- Régler correctement la chaîne avant le lancement et limiter les essais, afin de réduire le papier gâché.
- Éteindre les équipements lorsqu’ils ne sont pas utilisés, afin de diminuer la consommation d’électricité.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Limiter les essais de réglage pour économiser le papier et éteindre les équipements inutilisés pour réduire la consommation d’électricité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Prévention-Santé-Environnement du baccalauréat professionnel Façonnage de produits imprimés, routage, correspond à la session 2026, code 26-BCP-PSE. D'une durée de deux heures et de coefficient 1, elle s'appuie sur une imprimerie et son atelier de routage. Elle évalue l'analyse des risques, la prévention, les conduites à tenir en urgence et la réduction des impacts environnementaux.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le repère fourni conseille au moins 7 heures de sommeil par nuit ; le déficit correspond au repère moins la durée réellement dormie.
- La situation dangereuse décrit l'exposition, l'événement dangereux ce qui pourrait se produire et le dommage l'atteinte possible à la santé.
- Pour prévenir un risque, envisager des mesures agissant sur la situation de travail, l'organisation ou l'opérateur.
- Les déchets souillés par un produit chimique et les contenants étiquetés dangereux vont dans la filière réservée aux déchets dangereux de l'entreprise.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le calcul, présentez le repère, la durée dormie, l'opération et le résultat avec son unité.
- Dans le tableau de risque, distinguez l'exposition, l'événement dangereux et le dommage possible.
- Pour chaque mesure de prévention, indiquez si elle agit sur la situation, l'organisation ou l'opérateur.
- Suivez les consignes du DT 2 : en cas de fuite, éloignez les personnes, empêchez l'accès et prévenez le responsable.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment présenter le calcul du déficit de sommeil demandé dans le sujet ?

Le DT 1 conseille au moins sept heures de sommeil. Soustrayez les six heures dormies de ce repère : 7 h - 6 h = 1 h de déficit. Écrivez l'opération et le résultat avec son unité.

Q : Comment distinguer les trois éléments du tableau d'analyse du risque ?

La situation dangereuse décrit l'exposition de l'opérateur. L'événement dangereux précise ce qui pourrait se produire, par exemple une perte de contrôle de la charge. Le dommage possible indique l'atteinte à la santé qui pourrait en résulter.

Q : Que faut-il respecter concernant les documents et le temps de l'épreuve ?

L'épreuve dure deux heures et l'usage de la calculatrice n'est pas autorisé. Utilisez les documents techniques fournis, rédigez les réponses sur la copie et complétez le DR 1, qui doit être rendu avec celle-ci.

Q : Quels sont les principaux éléments à respecter pour répondre aux consignes et au barème ?

Les parties valent respectivement 5, 9 et 6 points. Répondez à chaque élément demandé, justifiez les propositions lorsque le sujet le demande et appliquez les consignes des documents techniques, notamment pour le produit de nettoyage.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprofpir.fr/assets/annales/bac-pro-fpir/Santé, sécurité au travail, ergonomie, environnement/2026/Bac Pro FPIR - Santé, sécurité au travail, ergonomie, environnement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro FPIR : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.